



Ctíaa  
EPIC

المركز التقني للصناعات الغذائية  
Centre Technique des Industries Agroalimentaires

# Le label BIO: entre défis et opportunités

Le 31 Janvier 2023

La chambre nationale d'agriculture

# Qui sommes-nous ?

- ▶ Le Centre Technique des Industries Agroalimentaires (CTIAA)-EPIC,
- ▶ créé par décret exécutif n° 12-98 du 8 Rabie Ethani 1433 correspondant au 01 mars 2012,
- ▶ dans l'objectif de renforcer la compétitivité des entreprises de la branche agroalimentaire, en leur fournissant notamment, un appui technique
- ▶ Complété par un 2<sup>e</sup> décret exécutif n° 18-04 du 15 Janvier 2018, relative à l'évaluation de la conformité des produits agroalimentaires et à la délivrance des certificats de conformité



# Politique qualité du CTIAA

- ▶ Le CTIAA s'est engagé dans une démarche qualité en vue d'une accréditation par ALGERAC selon **la norme ISO/IEC 17025 v 2017**.



# Les missions du CTIAA

## Assistance technique

Assistance technologique,  
Validation de protocole,  
Accompagnement...

## Recherche & Développement

Développement de produits

## Veille réglementaire Nationale & Internationale



**Formation**  
Présentiel & en ligne

**Analyses**  
Microbiologiques, physico-chimiques  
et sensorielles

# Le label BIO: entre défis et opportunités

# AGRICULTURE BIOLOGIQUE

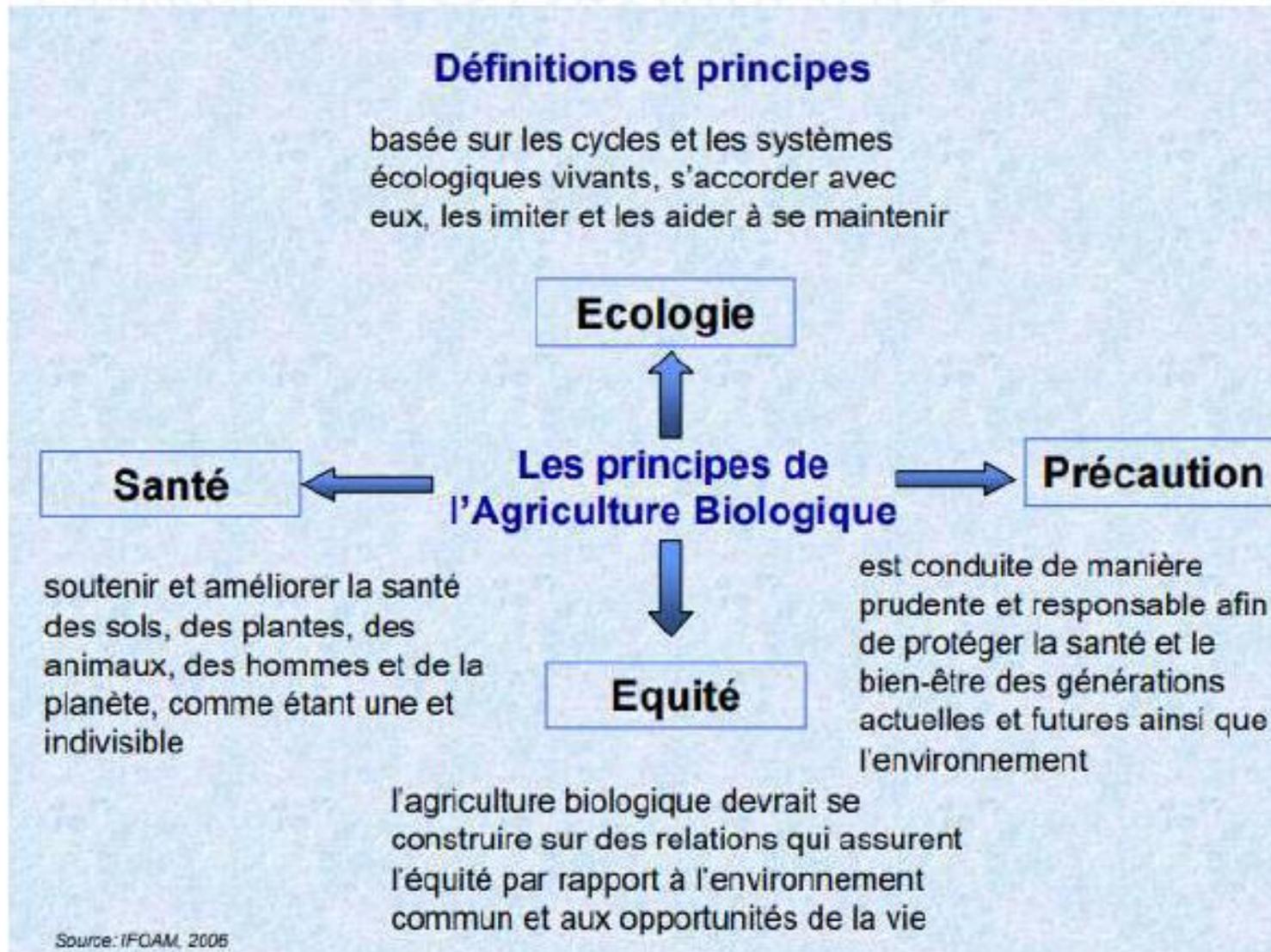
L'agriculture biologique est une méthode de culture et d'élevage ancestrale fondée sur les principes de base suivants :

- ▶ Utiliser le moins possible d'apports de l'extérieur et éviter l'emploi d'engrais et de pesticides de synthèse ainsi que d'Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) (Codex Alimentarius, 1999).
- ▶ Elle doit être pratiquée en parfaite harmonie avec la nature dans le respect de la santé Humaine y compris de l'agroécosystème, de la biodiversité, des cycles biologiques et des activités biologiques des sols.

# AGRICULTURE BIOLOGIQUE

- ▶ L'agriculture biologique ne nécessite pas de grands espaces, **mais de petites parcelles de 2 à 3 ha** qui sont faciles à gérer et surtout offrant la possibilité de production diversifiée »

# Les principes de l'agriculture biologique



# Le label biologique

- ▶ Le label Biologique s'applique à toutes les denrées d'origine animale et végétale obtenues dans le respect des normes de production biologique et ce à tous les stades
  - ▶ Production- manipulation - traitement- commercialisation
- ▶ Elles sont certifiées comme telles par un organisme ou une autorité dument habilitée.

# Qu'est ce que la certification biologique

- ▶ Respecter pour le bien des hommes des animaux et de la planète

**un cahier des charges**

**Très stricte**

**Contrôlé par des organismes**

**De la production à la distribution**

# Comment ?

- ▶ Respecter une période de conversion
  - ▶ 3ans de production biologique
  - ▶ Sans traitement chimique du sol
  - ▶ Sans pouvoir vendre sous le label bio
  
- ▶ Interdiction d'utilisation utilisation de semences OGM
- ▶ Engrain chimique
- ▶ Pesticides de synthèse
- ▶ Favoriser la biodiversité
- ▶ Respect du bien être animal

## Quelques défis :

- ▶ Utilisation de bio fertilisant
- ▶ Contrôler les ravageurs
- ▶ Contrôler le réseau écologique

# Pourquoi?

## 1. Améliorer la compétitivité de la filière :

- ▶ Cela passe par un long processus d'identification, de spécification et de légitimation des dattes algériennes sur les marchés locaux et étrangers.
- ▶ Cela nécessite une protection contre toute forme d'usurpation ou de concurrence déloyale.

## 2. recentrer la production sur la qualité :

- ▶ Il s'agit de limiter les excédents et d'améliorer la qualité et la rentabilité des dattes produites.

## 3. relancer les exportations et satisfaire une demande mondiale croissante de qualité

**Merci pour votre attention**

[contact@ctiaa.dz](mailto:contact@ctiaa.dz)

213-24-791-752/53

[www.ctiaa.dz](http://www.ctiaa.dz)

**Rue Ibn Khaldoun Boumerdes 35000-Algérie**